



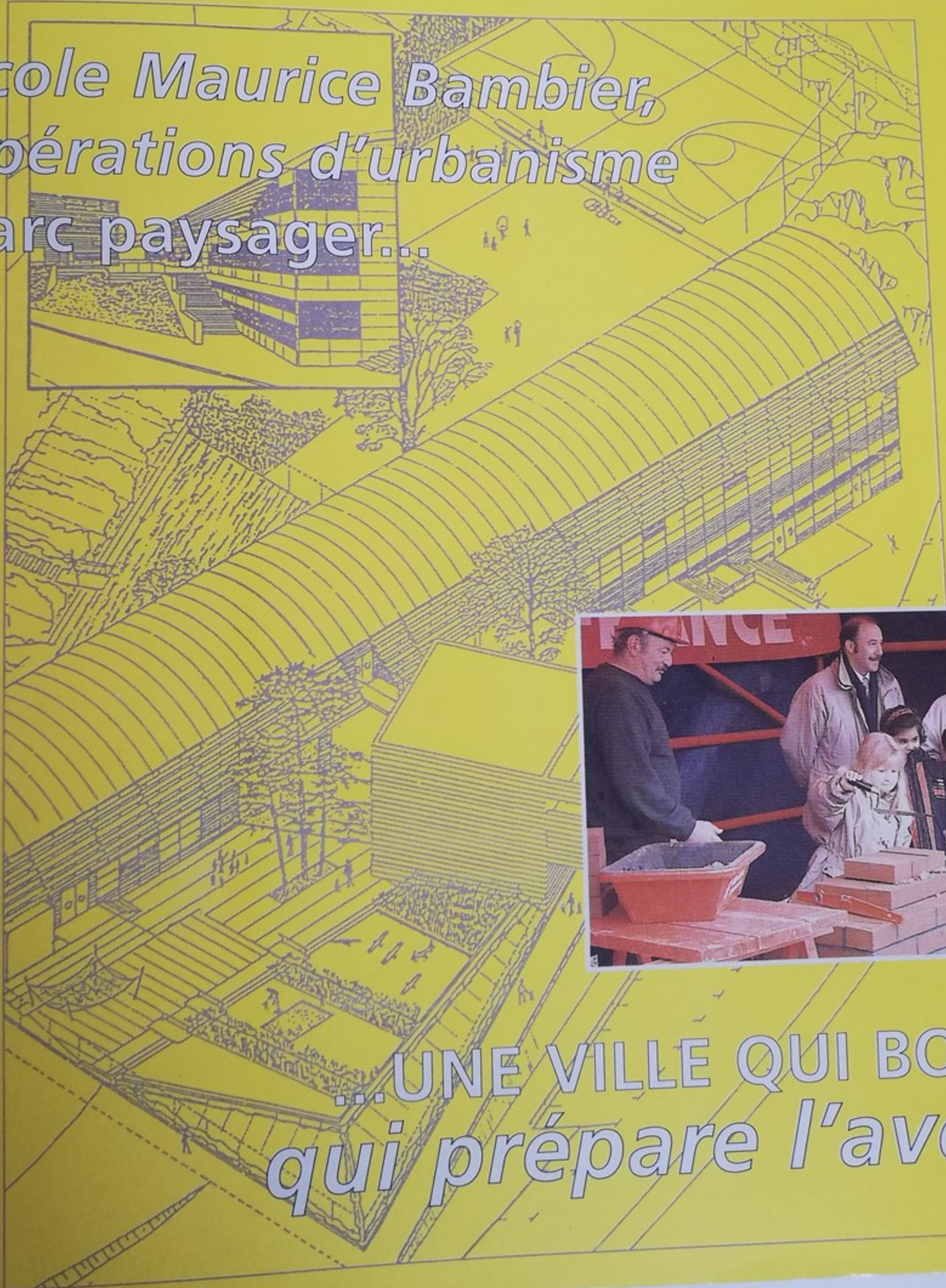
INFORMATION MUNICIPALE  
DE LA VILLE DE MONTATAIRE

# Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N° 5 - MARS 97



*Ecole Maurice Bambier,  
opérations d'urbanisme  
Parc paysager...*



*...UNE VILLE QUI BOUGE  
qui prépare l'avenir*



# Base de Loisirs de Saint-Leu d'Esserent

## Tarifs 1997 :

- Adultes : 42 F
- Enfants de 4 à 16 ans : 25 F
- Enfants de moins de 4 ans : gratuit

Habitant d'une commune du  
Syndicat ou salarié d'une entreprise  
implantée sur le territoire d'une com-  
mune adhérente :

- Adulte : 12 F
- Enfants de 4 à 16 ans : 6 F
- Enfants de moins de 4 ans : gratuit



## HEURES D'OUVERTURE

1er mai à mi-juin  
de 9h30 à 19h00  
(mercredi, samedi et dimanche)

Mi-juin à mi-septembre  
de 9h30 à 19h00  
(tous les jours)





## ELUS - HABITANTS ENSEMBLE POUR MONTATAIRE

**T**raditionnellement le premier trimestre de l'année est consacré à la préparation et au vote du budget communal. Il s'agit d'un acte important touchant à tous les domaines de la vie des citoyens.

C'est la raison pour laquelle, encore cette année, la municipalité a choisi d'avoir les plus larges contacts avec la population et toutes les forces vives de notre ville, dans plusieurs réunions par des rencontres individuelles et collectives.

Ce lien élus-habitants est essentiel à la démocratie, pour permettre à tout le monde de s'exprimer, pour s'écouter, s'entendre, dialoguer. Nous avons la volonté de faire toujours plus et mieux de ce point de vue, et votre opinion est importante pour nous y aider.

En ce qui concerne le budget, les choix, les orientations sont claires : maintenir, voire développer l'ensemble des services à la population -et Montataire n'est plutôt pas mal placée- sans alourdir la fiscalité, sans faire supporter aux Montatairiens les choix gouvernementaux néfastes qui privent notre commune de recettes considérables, qui grèvent nos ressources de 5 millions de francs de taxe professionnelle, suite à la fermeture de Chausson.

Mais nous ne voulons pas nous résigner, avec vous, nous voulons résister à la crise qui frappe si durement, si inhumainement. C'est ainsi que de multiples projets vont enfin voir le jour, dont notre nouvelle école Maurice Bambier, mais aussi la «Résidence jeunes», sans oublier différentes opérations d'urbanisme. L'ensemble de ces projets vont permettre de sauvegarder, de créer des dizaines, des centaines d'emplois en particulier dans le bâtiment et les travaux publics. De la même façon, parce que l'emploi est le problème «numéro un» de toutes les familles, nous ferons tout pour réussir la réindustrialisation du site Chausson dans des conditions correctes.

Ne pas se résigner, résister, c'est aussi agir pour un véritable commissariat à Montataire, pour des effectifs de police répondant aux besoins légitimes de sécurité et de tranquillité des habitants de notre ville.

On le voit, les occasions de rencontres et d'actions élus-population sont nombreuses, faisons-les vivre ensemble.

**Votre Maire  
Jean-Pierre Bosino**



# ZONE DE REDYNAMISATION URBAINE

Un périmètre important de notre ville, autour du quartier des «Martinets», est passé d'un statut de «Zone Urbaine Sensible» (ZUS) à celui de Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU). Cette procédure vise entre autres à permettre des exonérations fiscales et sociales pour les commerçants, les artisans, les entreprises du périmètre, ce à quoi ne s'est pas opposé le Conseil Municipal, affirmant qu'il était nécessaire d'aider les professionnels dans ce quartier. Ceci étant, les élus de Montataire avaient estimé qu'il aurait été juste, compte tenu de la situation, que toutes les villes soient classées dans

cette procédure : le gouvernement ne nous a pas suivi, c'est regrettable.

C'est aussi parce que ce secteur est classé en ZRU qu'il est possible à différents organismes, comme les offices HLM, ou aux communes d'employer des jeunes en «contrat emploi-ville». 10 ont été embauchés par Oise-Habitat, 10 le sont ou le seront par la ville, la démarche étant de favoriser à terme, en fonction des possibilités, une intégration dans un véritable emploi.

Une fois encore on peut mesurer l'aspect non satisfaisant de tels dispositifs, en ce sens qu'ils ne visent

pas à réellement aller vers la solution des difficultés des gens ; à savoir l'emploi.

Pour cela, il faudrait entre autres donner les moyens aux communes d'investir pour répondre aux besoins, d'embaucher pour étendre et améliorer les services nécessaires. Mais l'emploi c'est aussi dans les entreprises, les services, qu'il doit être créé en priorité.

Pour plus de renseignements, d'informations sur ces dispositions Zone Franche Urbaine (ZFU) ou Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU), n'hésitez pas à interroger vos élus.





# CHAUSSON

C'est par une ordonnance rendue le 20 décembre 1996, que le tribunal de commerce de Nanterre, a décidé la vente du site Chausson au District Urbain de l'Agglomération Creilloise (DUAC) pour 1 million de francs, et les parkings Chausson, sur le territoire de Montataire, à la commune pour 2 millions de francs.

Ainsi, d'une part, le projet de «village d'entreprises» proposé par A. Mallart -financier intéressé par le site- va pouvoir commencer à être mis en œuvre avec les 30 millions de francs publics investis pour mettre les locaux à disposition et d'autre part notre commune propriétaire des parkings Nord va pouvoir commencer à travailler à un projet d'aménagement pour la réalisation d'une zone artisanale et industrielle, en cohérence avec la réindustrialisation de tout le site.

Par ailleurs en décembre aussi le site dans sa partie bâtiments a été classé en «Zone Franche Urbaine» (ZFU), comme le plateau Rouher de Creil. Le Conseil municipal de Montataire s'était prononcé pour ce classement pour ne rien négliger qui puisse aboutir à la création d'emplois, tout en estimant que ce dispositif dérogatoire et très avantageux était mauvais comme ceux qui l'avait précédé. Pour que cette «zone franche» soit réellement utile à la réindustrialisation, à l'emploi réel, rémunéré correctement, il importe que la population, avec les élus de MONTATAIRE, exprime des exigences très fortes. Si le conseil municipal a souhaité le ratta-

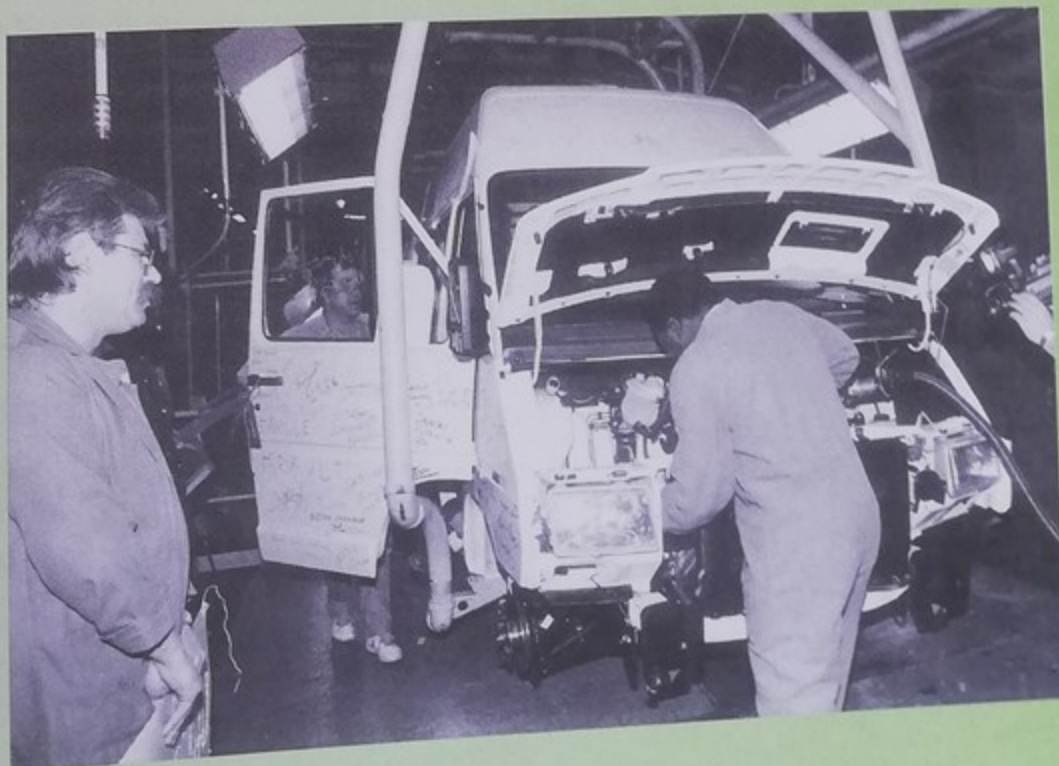
## LE POINT DU DOSSIER CHAUSSON ET DE LA REINDUSTRIALISATION DU SITE

chement à la Zone Franche, par contre, dans sa séance du 28 janvier 97, il a refusé à la majorité, d'accorder les exonérations de taxe professionnelle pour les entreprises qui s'installeraient.

En effet cela fait plus de 20 ans que ces recettes sont appliquées : exonérations, dégrèvements, aides en tous genres, sans véritables engagements pour l'emploi. Le résultat nous le connaissons, il se traduit par près de 4 millions de gens au chômage. Le Conseil Municipal dans sa majorité a choisi de ne pas ali-

menter ce véritable «tonneau des Danaïdes» alors que de toute façon les entreprises vont déjà bénéficier de l'exonération de l'impôt sur les bénéfices, et de celles des cotisations sociales.

*Seules la vigilance et la mobilisation de la population permettra une réelle industrialisation du site Chausson. C'est essentiel, vital, pour les 500 «ex Chausson» toujours sans emploi, pour les 1300 chômeurs de notre ville, dont nombre de jeunes.*





# BUDGET 1997

## FAUT-IL REDUIRE LES DEPENSES ?

En réduisant les crédits d'état transférés aux communes en augmentant la TVA et la taxe sur les carburants, en continuant de puiser dans la caisse de retraite des fonctionnaires locaux, le pouvoir veut imposer aux élus locaux une réduction dramatique du service public local. Le régime imposé aux hôpitaux, aux logements sociaux, au sport, à la culture, à l'éducation nationale, à tous les ministères, s'applique aussi aux communes.

Objectif : réduire les déficits imposés par Maastricht pour le passage à la monnaie unique.

C'est un choix incompatible avec la satisfaction des besoins des populations et d'un développement économique nécessaire à l'emploi.

Les seuls bénéficiaires sont les riches qui placent leur argent en Bourse et dont les fortunes colossales ne cessent de grossir.

### Montataire :

Les effets de la crise sont plus ou moins brutaux sur les finances communales. Outre les effets négatifs des réductions de recettes et l'augmentation des charges imposées sur le budget, en 1997 nous devons faire face à la perte de 3,5 millions de francs due à la fermeture de Chausson.

Pour mesurer le coût de cette perte il suffit de le comparer aux recettes de taxe d'habitation.

Le total de cette recette est de 2,5 millions.

Le budget de la ville n'est pas une affaire comptable réservée aux élus qui le votent. C'est un champ de bataille où tous les citoyens peuvent et doivent intervenir.

Chaque jour vous utilisez les services et les équipements de la ville. Réduire leur qualité, leur importance, c'est rabaisser votre niveau de vie.

La majorité municipale lors du débat d'orientations budgétaires a choisi de recourir le moins possible à l'augmentation de la fiscalité. Vos impôts sont déjà trop lourds.

Mais elle refuse de sacrifier le service public. C'est possible si l'intervention de tous les citoyens impose d'autre choix au pouvoir qui pille nos finances.

**Daniel Brochot**

Maire adjoint chargé des finances

### Structure des bases du Foncier bâti

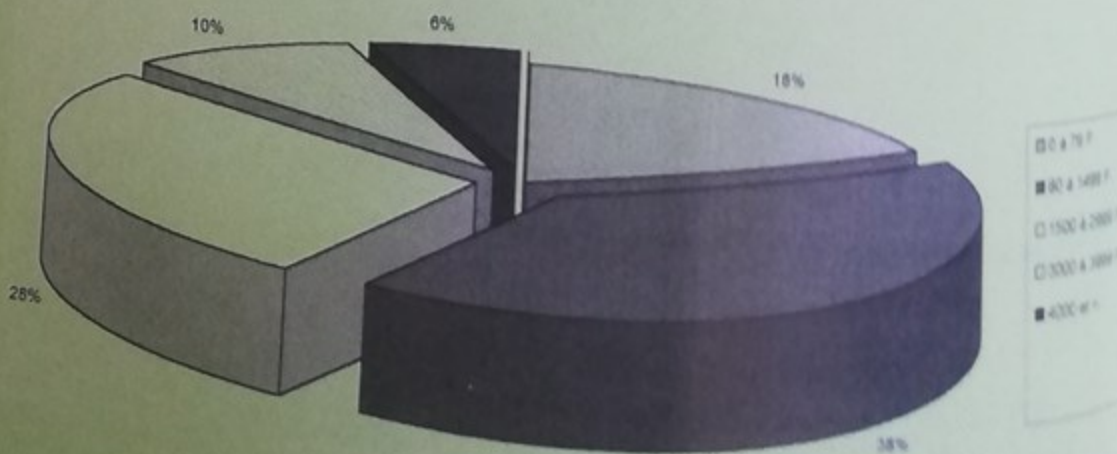
Le taux du foncier bâti est identique pour les 4 catégories de contribuables. Il est trop élevé pour les habitations. Problème : si nous baissions le taux pour baisser votre cotisation de 41 F, les recettes du budget baissent de 100 F pour cette taxe et de 100 F pour la taxe professionnelle.

Autrement dit pour 41 Francs de réduction de votre taxe ce sont plus de 200 francs perdus pour répondre à vos besoins.

### Structure des bases taxables de Taxe Professionnelle

C'est toute la portion blanche qui disparaît en 1997. Cette perte malgré la faible compensation de l'Etat représente plus que tous vos impôts locaux.

Structure de la Taxe d'Habitation payée par les contribuables de la Commune en 1996





# Budget

## Structure du budget communal

Le fonctionnement regroupe toutes les dépenses renouvelables qui ne se traduisent pas par un enrichissement du patrimoine.

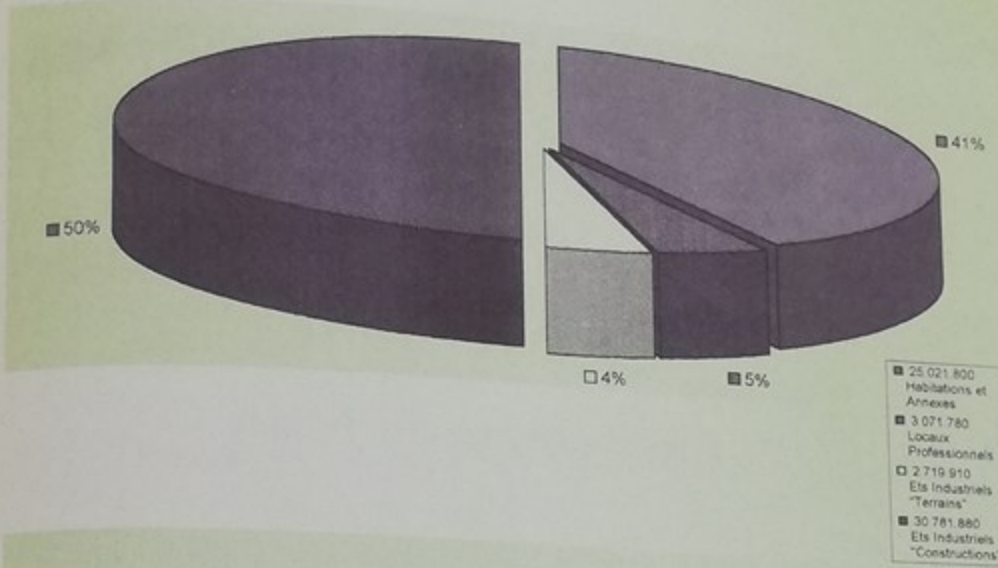
Ce sont :

Les salaires et charges

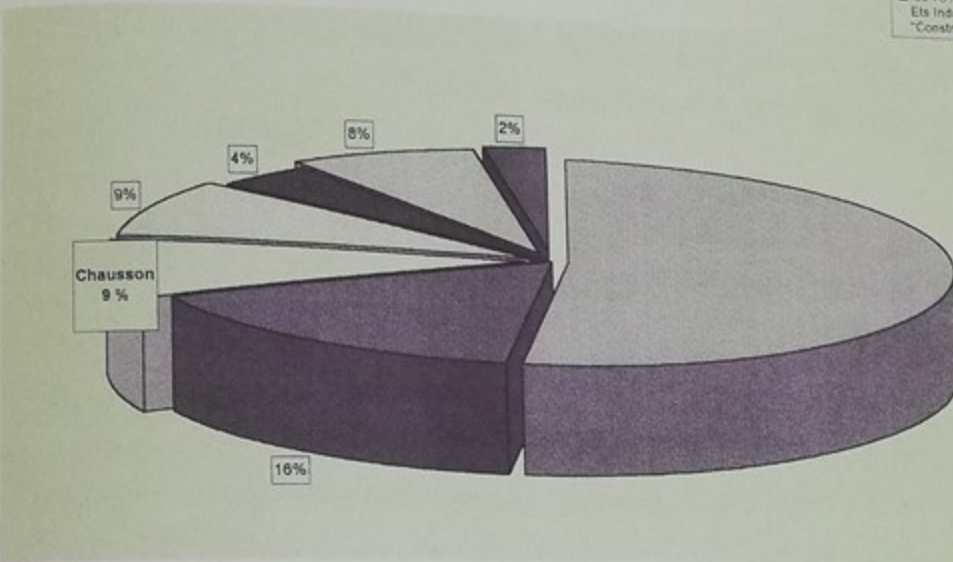
Les subventions

L'achat de produits divers y compris : électricité, essence, eau, papier, téléphone, les classes de neige, le centre de loisirs... le remboursement des intérêts de la dette.

L'investissement regroupe toutes les dépenses d'équipement, soit pour leur réalisation comme l'école en construction, soit pour les rénover comme tous les travaux de voirie, soit pour renouveler le gros matériel parc auto, informatique... Le remboursement de la dette en capital fait aussi partie de l'investissement.



■ 25 021 800  
Habitations et Annexes  
■ 3 071 780  
Locaux Professionnels  
□ 2 719 910  
Ets Industriels "Terrains"  
■ 30 781 880  
Ets Industriels "Constructions"



Chausson 9%

## Structure du budget communal

7 % représente l'intérêt de la dette. Notre endettement se situe en dessous de la moyenne nationale.

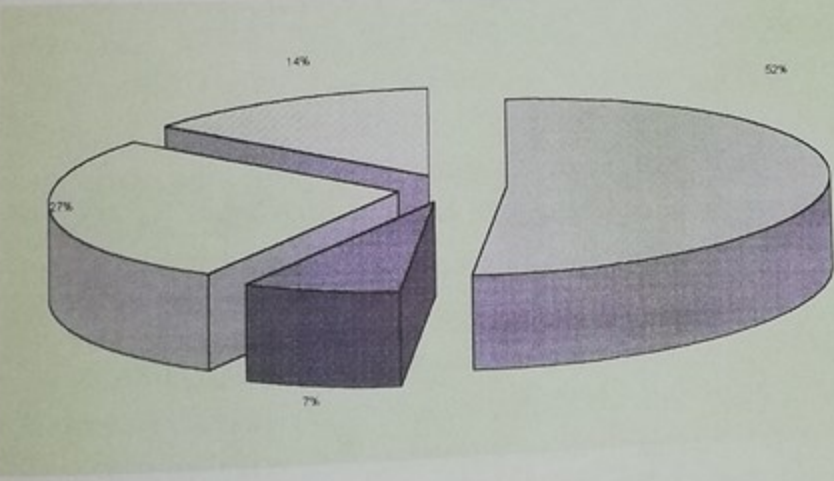
Pourtant il pèse lourdement sur nos finances car toutes les communes de France sont devenues des «vaches à lait» pour les banques :

En 1996 les communes ont emprunté 35 milliards aux banques, elles leur ont remboursé plus de 70 milliards. Solde au bénéfice des banques : 35 milliards.

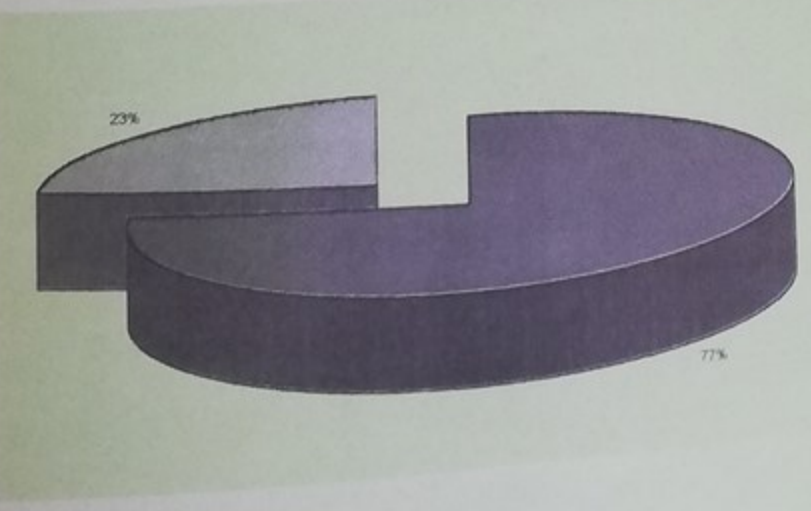
+ 1% d'impôts = 815752 Francs  
200 m de voirie (trottoirs et route) coûtent 800000 Francs TTC.

La taxe d'ordures ménagères n'existe pas dans notre ville. Ailleurs elle s'ajoute à la Taxe foncière des propriétés bâties.

La taxe sur l'électricité n'existe pas dans notre ville. Le département la prélève au taux de 4 %. Dans la plupart des villes le taux est de 8 % qui s'ajoute sur les factures EDF.



■ Charges de personnel  
■ Intérêts de la dette  
■ Autres charges de gestion courante  
■ Participation subventions



■ Dépenses de Fonctionnement  
■ Dépenses d'investissement

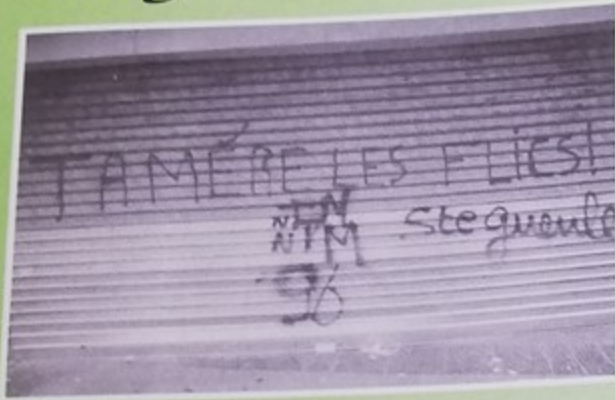
es du  
ti est identique  
e contribuables.  
es habitations.  
aisons le taux  
ation de 41 F.,  
et baissent de  
e et de 100 F.  
nelle.  
41 Francs de  
ce sont plus de  
répondre à vos

es taxables  
nelle  
anche qui dis-  
erte malgré la  
l'Etat repré-  
mpôts locaux.

■ 0 à 79 F  
■ 80 à 1499 F  
■ 1500 à 2999 F  
■ 3000 à 3999 F  
■ 4000 et +



## Budget



## COÛT DU VANDALISME EN 1996 400.000 F ça suffit !

SECURITE - TRANQUILLITE - VANDALISME  
**CITOYENNETE**

### Intervention du Maire

Plaintes et mains-courantes déposées récemment par le Maire entre octobre 96 et janvier 97 :

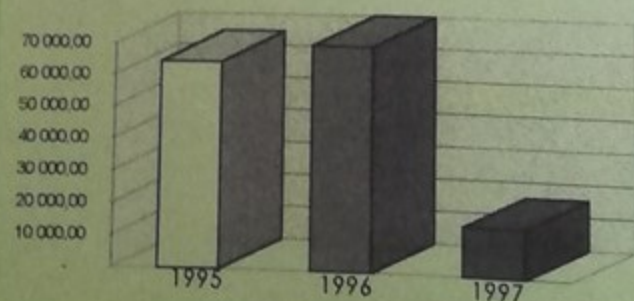
- à propos d'un individu importunant les femmes d'entretien dans une école,
- concernant des vols de containers,
- contre un individu s'étant introduit dans un bâtiment municipal,
- contre un individu ayant agressé des employés du CCAS,
- pour l'agression d'une femme de service sur la voie publique,
- pour des vols et des dégradations dans des locaux municipaux,
- pour incendie de container à poubelle.

A chaque fois que des actes répréhensibles sont commis, le Maire agit auprès du commissariat et de la justice pour obtenir réparation... Cette démarche doit être aussi celle de chaque citoyen.

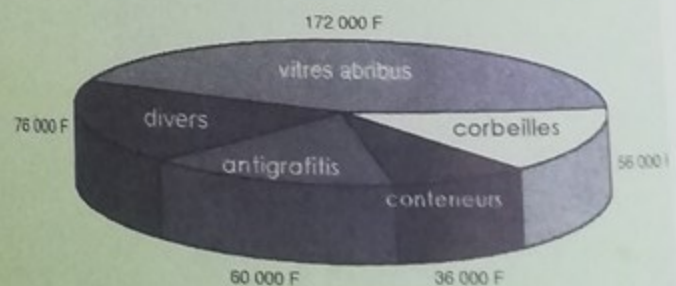
Ceux qui se comportent de manière intolérable, injustifiable avec les gens, dans les services et installations, doivent savoir que nous ne laisserons rien passer.

Le vandalisme, la délinquance que rien ne peut excuser, coûtent cher à notre ville, comme le montrent les chiffres et les photos de cette page. S'il est nécessaire de continuer à agir pour obtenir plus d'effectifs de police, il est tout aussi essentiel qu'un sursaut citoyen se fasse sentir, face à ce qui rend la vie encore plus dure, face à l'incivilité.

REPLACEMENT DES VITRES DES ABRIBUS DE 1995 A 1997



DEPENSES EN 1996





## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

11 Rue Romain Rolland - MONTATAIRE - 03.44.27.55.31

*Le Centre Communal d'Action Sociale intervient en direction de toutes personnes en difficulté quelque soit son âge, mène une politique sociale, de prévention et d'accompagnement social dans les domaines du logement, de la santé, de la vie quotidienne. Il agit en étroite collaboration avec ses partenaires de l'action sociale (DDISS - CAF - CPAM).*

### SES MISSIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale :

- carte santé
- assurance personnelle
- hospitalisation
- forfait journalier
- hébergement des personnes âgées en maison de retraite, long séjour
- aide à la dépendance
- carte d'invalidité
- COTOREP
- hébergement en foyer des personnes handicapées

Il participe à l'instruction des demandes de RMI et accompagne les bénéficiaires dans leur parcours d'insertion sociale, professionnelle, santé, logement.

Ces demandes sont reçues par le CCAS (un avis pouvant être apporté) et sont transmises à l'autorité compétente (DDISS - DDASS - CAF) pour décision selon barème.

Le CCAS n'a pas pouvoir de décision sur ces aides sociales départementales. Néanmoins, la Commune doit obligatoirement reverser au Département un contingent d'aide sociale qui pour 1996 s'est élevé à 4.458.467 F.

### AIDE SOCIALE FACULTATIVE :

Le CCAS est un établissement public communal. Il est administré par un Conseil d'Administration. Ce Conseil se réunit au moins une fois par mois.

Le budget du CCAS est alimenté par des recettes dont la subvention de la commune représentant 85% de ce budget. Le CCAS examine toutes les demandes d'aides. Aucune aide en espèces ou nature n'est accordée sans décision du Conseil d'Administration, même si cette aide est temporaire.

Les aides sont :

- aides alimentaires (bons)
- gratuité de la restauration scolaire
- gratuité du Centre de Loisirs
- participation aux factures EDF - LYONNAISE DES EAUX
- participation aux frais d'obsèques
- impayés de restauration scolaire
- divers

### IMPAYES DE LOYERS :

Le CCAS apporte un accompagnement dans les démarches d'apurement d'une dette locative ainsi qu'une relation avec

les bailleurs et les huissiers.

Le CCAS peut également répondre à différentes demandes de renseignements d'ordre social et aider dans toutes les démarches.

Ces différentes aides sont accordées sur le vu d'une demande à laquelle sont joints les justificatifs des ressources du foyer familial et certaines charges suivant un barème réglementaire voté par délibération fixant les critères et les conditions d'octroi de ces aides (exemple : la résidence dans la commune doit être effective depuis plus d'un an au dépôt de la demande).

### LES JEUNES APPELES AU SERVICE NATIONAL :

Le CCAS adresse dans les trois premiers mois de l'incorporation au service national, une allocation unique de 600 F. Pour cela, apporter au CCAS :

- une attestation d'incorporation de 3 mois
- un relevé d'identité bancaire, postal ou livret de caisse d'épargne établi au nom du jeune appelé
- un justificatif de résidence dans la commune

### OBTENTION DE LA CARTE TILLEUL :

Transport gratuit sur le réseau de la STAC.

Le District Urbain de l'Agglomération Creilloise a décidé d'octroyer une carte «Tilleul» avec tickets gratuits, afin de faciliter les déplacements dans l'Agglomération Creilloise des demandeurs d'emploi.

Conditions d'octroi de cette carte :

- être domicilié dans la commune depuis plus de six mois
- être inscrit en qualité de demandeur d'emploi
- être bénéficiaire du RMI ou de l'allocation ASSEDIC ne dépassant pas le RMI

Pour les jeunes de 16 à 25 ans :

- être sans revenu ou avoir un revenu inférieur au RMI
- être à la charge de ses parents (ceux-ci n'étant pas imposables sur leur revenus)
- être inscrit en qualité de demandeur d'emploi

Pour obtenir la carte s'adresser au CCAS en possession des justificatifs selon les situations décrites plus haut et 1 photo d'identité récente ainsi qu'une fiche individuelle d'état civil.

**VOYAGEZ EN REGLE  
N'OUBLIEZ PAS DE VENIR RETIRER LES TICKETS GRATUITS AU CCAS ET DE LES COMPOSER EN MONTANT DANS LE VEHICULE.**



## LE CINÉMA "PALACE" EN 1996

En 1996, le nombre d'entrées au cinéma a été de 17202.

101 films ont été diffusés à raison de deux films par semaine, soit une moyenne hebdomadaire de 340 entrées par semaine d'exploitation.

Le record d'entrées a été réalisé par :

- "les Trois Frères" (852 spectateurs)
- "Indépendance Day" (709 spectateurs)
- "Seven" (537 spectateurs)

Hors catégorie : "Le Bossu de Notre-Dame" (1709 spectateurs) qui a été projeté gratuitement aux élèves des écoles primaires, la Municipalité ayant pris en charge le prix d'entrée.

71% des spectateurs ont bénéficié du tarif réduit (jeunes, demandeurs d'emploi).

Rappelons les prix d'entrées qui sont de 32 F. (tarif normal) et de 21 F. pour les jeunes et les demandeurs d'emploi. Les classes des établissements scolaires qui le souhaitent peuvent assister à des séances particulières au prix de 18 F. par élève.

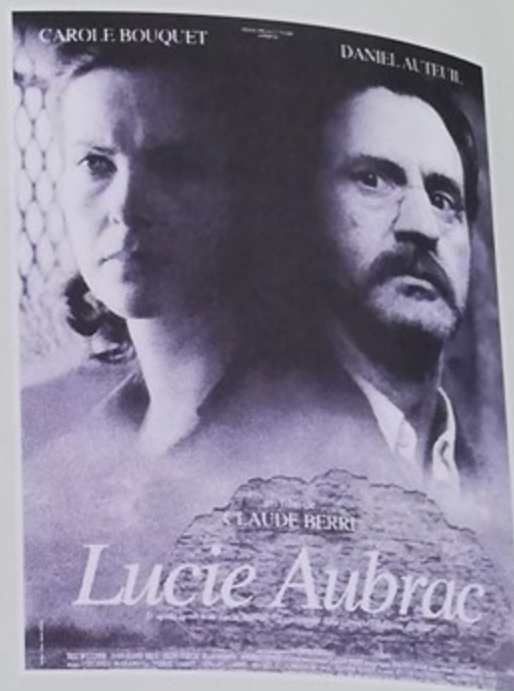
Les personnes qui désirent recevoir régulièrement le programme du cinéma et des autres activités culturelles peuvent remettre leurs coordonnées à la caisse du Palace. Le programme peut être consulté également sur Internet :

<http://www.online.fr/cinefil>  
et par téléphone au  
03.44.25.07.93.

Le cinéma entre à part entière dans l'activité culturelle. Ce 7<sup>ème</sup> art possède des vertus sociales, pédagogiques, humaines et c'est aussi l'histoire, le témoignage, l'échange, c'est notre futur.

D'ailleurs, il n'est plus possible de définir les contours précis de la culture et c'est pour cela qu'à Montataire des projets sur des nouveaux moyens de communication sont à l'étude (câble TV, Internet, etc...), des rencontres autour de la science et les techniques sont en préparation.

En élargissant le champ de la culture, ces actions doivent permettre d'être en prise directe avec le monde actuel et favoriser la confrontation, la réflexion pour que l'accès à la culture soit ouvert au plus grand nombre !



### SEMAINE QUEBÉCOISE DE MONTATAIRE Dimanche 16 au Dimanche 23 Mars

#### Dimanche 16 à partir de 10 h

- Démonstration de danses traditionnelles québécoises (gigues) avec la troupe des personnes âgées de Montataire présentée par Ephrem Desjardins.

#### «Un Bien Beau Voyage à travers le Québec»

avec Ephrem Desjardins :

#### Lundi - Mardi - Jeudi :

- Salle du Palace : Spectacle pour enfants (chansons et contes du Québec)

#### Vendredi :

- 14 h 30 - Salle du Palace : Représentation spectacle destiné aux personnes âgées : 40 F.
- 19 h - Salle de la Libération: Souper-Concert (menu québécois) : 60 F.
- 20 h 45 - Salle du Palace : Spectacle tout public : 60 F. Tarif réduit : 40 F.

Animations - Expositions Salle de la libération  
«Images du Québec » ... du lundi au vendredi de 16 h. à 18 h 30

## AMEM

Manifestations du 1<sup>er</sup> semestre 1997

- Dimanche 19 janvier : Concert des professeurs de l'école de musique de Montataire (Le Palace) avec remise des diplômes de fin d'année 1996 aux élèves.
- Samedi 25 janvier : audition de piano (Prof. Othily) et de violon à l'A.M.E.M.
- Mercredi 05 février : audition de piano (prof. Dufлот)
- Vendredi 28 Mars : Concert (Le Palace) orchestre de Montataire et de Creil
- Concert prévu à Creil (orchestre de Creil et Montataire) - date non déterminée.



# ILS VIVENT A MONTATAIRE

*Ils font leur Ville...*

*50 ans  
de  
mariage*

*Mr et Mme DUBUC*



*Plein succès  
de la Fête de la Gym*





# Classes de neige 1997

Ecoles Jean Jaurès, Edmond Leveillé, Danièle Casanova





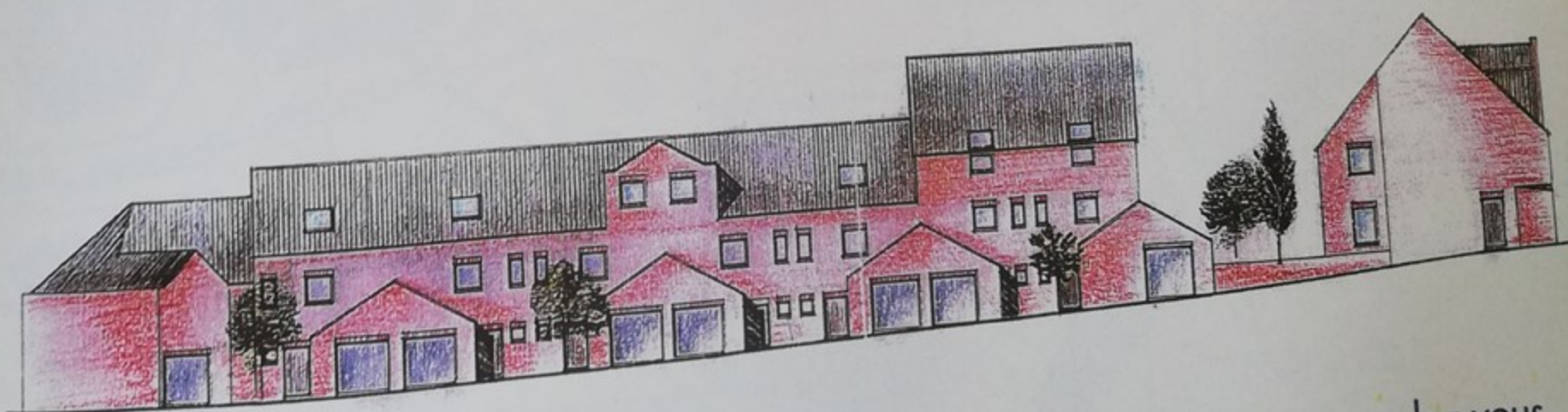
# DES PROJETS DE LOGEMENTS DES AUJOURD'HUI SUR LA VILLE

## En location

- ✓ La résidence des jeunes, face à la RPA Maurice Mignon, offrira dès le début 1998 (mais les travaux commencent en avril 1997) pour les jeunes travailleurs, 20 T1, 8 T2, 1 T3.
- ✓ En plein centre-ville, derrière le centre Fernand Léger, 31 logements locatifs sociaux. Les travaux débiteront fin 1997 et seront disponibles en 1998.

## En accession

- ✓ Derrière les résidences Hélène, «Les jardins de Fourquevoie» offrent 11 maisons de ville. Livraison début 1998, commercialisation en cours.
- ✓ Le long de la rue Lesiour, face aux nouveaux immeubles, 36 maisons de ville sont en cours de commercialisation. Les travaux débiteront fin 1997.
- ✓ En centre-ville, derrière Fernand Léger, 11 appartements seraient livrés pour 1998 ainsi que 30 m<sup>2</sup> de commerces.



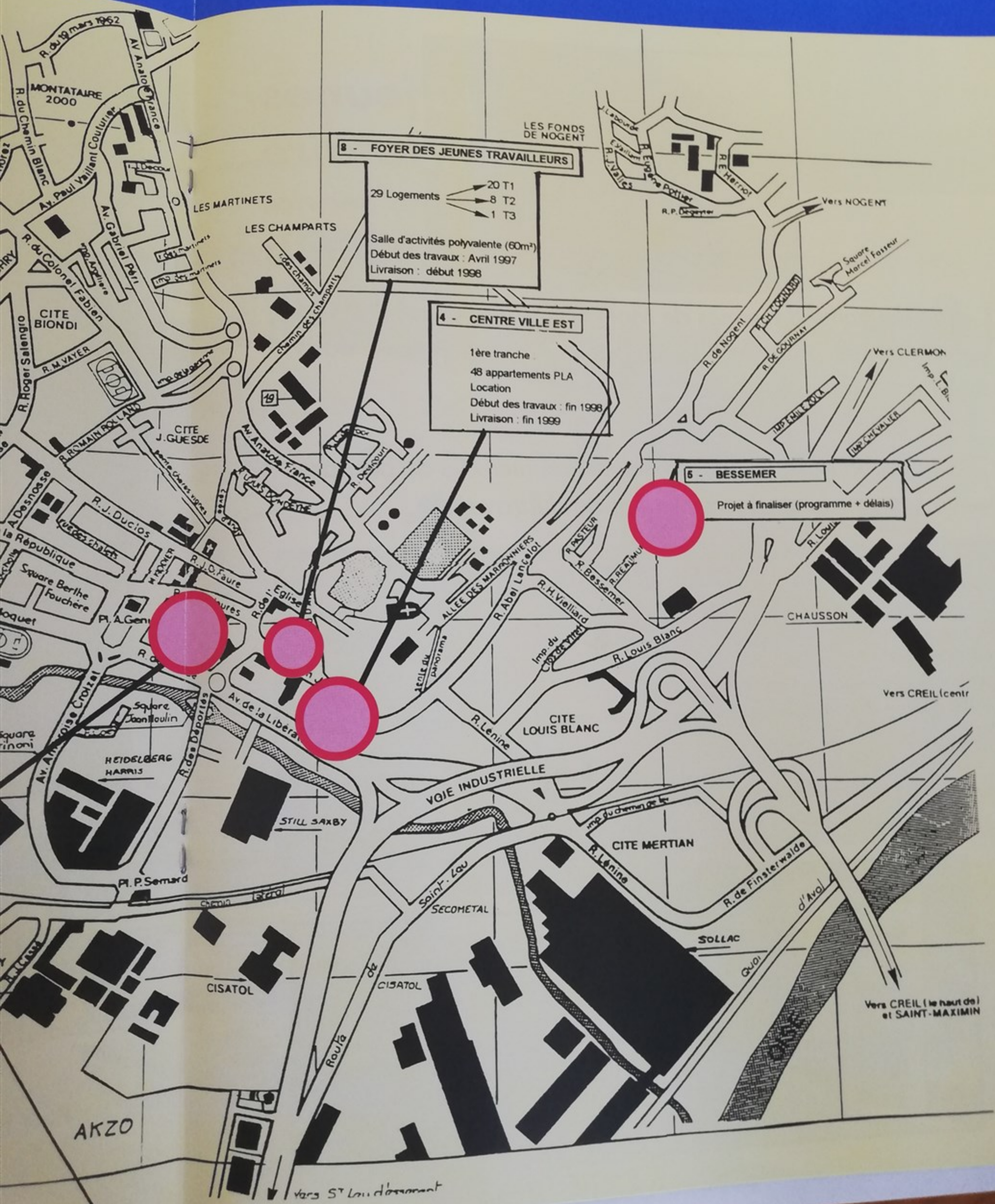
Pour toutes ces opérations, renseignements, pré-commercialisation et rendez-vous,  
s'adresser aux Services Techniques Municipaux rue Ginisti  
**03 44 64 66 00**







# diats de logements sur la ville





# CHANTIER ECOLE



les **jeunes**  
de **Montataire**  
au service  
de la **Ville...**

**U**ne douzaine de jeunes de Montataire ont participé à des travaux de réhabilitation de bâtiments communaux dans le cadre du «chantier école».

**C**ette action s'inscrit dans la volonté municipale de prendre un premier contact avec le monde du travail.

## CHANTIER ECOLE - TRAVAUX REALISES

Ravalement vestiaires A. Bellard .....	29.000 Frs
Ravalement CMI .....	2.500 Frs
Peinture salle de réunion au 19 mars 1962 .....	3.600 Frs
Réfection peinture des pavillons au centre aéré et dans la salle de restauration .....	36.000 Frs

*Les montants indiqués correspondent à la main d'œuvre payée à «Mille et un services» (régie de quartier).  
Les matériaux sont fournis par la ville.*





*Paul Langevin, Jacques Decour A et B, Joliot Curie*





## Les Gens de Montat'



*Chantier écoles jeunes*



*Expo sur la Mongolie*



*De gentilles sorcières à l'école Henri Wallon*



## FORMES ET COULEURS

L'Association « Couleurs » a pris naissance en 1985. Elle compte 40 adhérents. Tous les ans elle organise une exposition à la mi-novembre. Cette année nous avons eu la joie d'avoir 6 jeunes exposants dont 6 jeunes visiteurs ont pu apprécier les œuvres exposées. En dehors de l'exposition nous avons organisé en 1996 une tournée complète à Auvergne ce qui nous a permis de présenter l'œuvre et la technique de Van Gogh et de mieux connaître l'œuvre. En 1996 nous sommes allés au Louvre. Pour 1997 nous avons de nous rendre à Paris pour voir Monet a peint des œuvres célèbres. En avril prochain, nous organisons une exposition au Centre Culturel. Elle permettra d'échanger avec des jeunes, d'écouter leurs idées et éventuellement de participer à nos ateliers. Les peintres de « Couleurs » se réunissent régulièrement. Ils travaillent et partagent leur expérience. Notre association a le même but : rendre un public de peintres différents en expliquant qu'il n'y a pas de mauvais. C'est une invitation à ne pas hésiter!

## Lauréats

### 1er prix :

- Peinture à l'huile
- Aquarelle : Frédéric
- Sculpture : Fabien

### 2e prix :

- Encre de Chine : Murielle

### Prix du Comité

### Prix du public

- 1 - Daniel R.
- 2 - Murielle I.
- 3 - Cecylia K.
- 4 - Martial V.

### Récompense artistique

- Anas Abdo
- Basith Abdo
- Audrey De
- Fabien Jes
- Claudia K
- Virginie L



## FORMES ET COULEURS

• L'Association «Formes et Couleurs» a pris naissance en 1982. Elle compte 40 adhérents à ce jour. Tous les ans elle organise une exposition à la mi-novembre. En 1996 nous avons eu la joie d'accueillir 49 exposants dont 6 jeunes. Sept cent visiteurs ont pu apprécier les 178 œuvres exposées.

En dehors de l'exposition nous avons organisé en 1995 une journée complète à Auvers Sur Oise, ce qui nous a permis d'admirer l'œuvre et la technique de Van Gogh et de mieux connaître sa vie. En 1996 nous sommes allés au Louvre. Pour 1997 notre projet est de nous rendre à Giverny où Monet a peint tant de toiles célèbres.

En avril prochain, nous organisons une exposition au Lycée Malraux. Elle permettra d'entrer en contact avec des jeunes, d'échanger avec eux et éventuellement de les faire participer à nos activités.

Les peintres de «Formes et Couleurs» se réunissent régulièrement. Ils travaillent ensemble en partageant leur savoir, leur expérience.

Notre association poursuit toujours le même but : rendre accessible à un public de plus en plus nombreux différentes formes d'art en expliquant qu'il s'agit d'amateurs. C'est une invitation pour ceux qui hésitent!

## Lauréats : expo 1996

### 1er prix :

- Peinture à l'huile : Jean Gourdain (Bury)
- Aquarelle : Françoise Lambert (Montataire)
- Sculpture : Bernard Lesot (Creil)

### 2e prix :

- Encre de Chine : Murielle Lesot (Creil)

Prix du Comité des fêtes : Murielle Lesot

### Prix du public :

- 1 - Daniel Roussel (Montataire)
- 2 - Murielle Lesot (Creil)
- 3 - Cecylia Kozlowski (Montataire)
- 4 - Martial Vezzoli (Lagny-sur-Marne)

### Récompense aux jeunes talents

- Anas Abdoul Soukour (Montataire)
- Basith Abdoul Soukour (Montataire)
- Audrey Depaux (Liancourt)
- Fabien Jessu (Montataire)
- Claudia Kozlowski (Montataire)
- Virginie Lainey (Sarcelles)

## Culture

Exposition sur la Mongolie organisée par  
le Service Lecture Publique  
du 11 au 21 Décembre 1996,  
les enfants nous ont écrit :

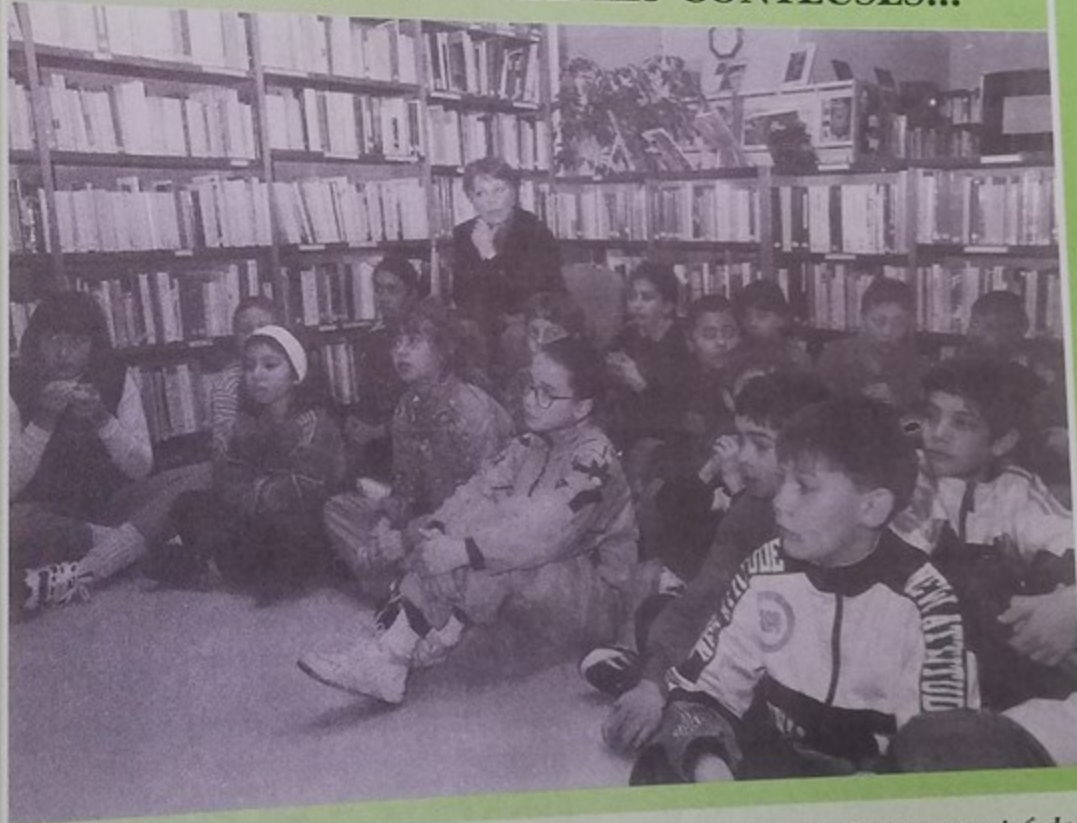
Classe du CE2  
École Joliot Curie:

Montataire, le 10.02.97

Madame la bibliothécaire,  
Votre exposition sur la Mongolie  
était très bien. La classe a été très  
contente de venir. On a appris beaucoup  
de choses. "Louki Pator", le présentateur  
était gentil et très drôle. Shristine  
et Harina de la bibliothèque nous  
ont bien aidés. Les photos étaient très  
belles et le questionnaire nous a  
beaucoup plu.

Toute la classe vous remercie  
pour cette superbe exposition.  
Les élèves du  
CE2 de Montataire.

## A L'ECOUTE DES MAMIES CONTEUSES...



Les «Conteuses» qui sont à présent au nombre de 6 ont organisé des racontées aux classes des écoles primaires et maternelles qui le souhaitent, à l'occasion d'expositions, pour le centre de loisirs et même pour des adultes.

Les enseignants sont d'ailleurs davantage demandeurs pour l'année scolaire 1996 - 1997

Ces moments privilégiés durant lesquels on ne pense qu'au conte et où la diversité des histoires racontées, permettent aux petits comme aux grands de rire, d'être émus... ou d'avoir très peur.

Le conte connaît un renouveau en France, et si les conteuses désirent avant tout captiver leur auditoire, elles se font plaisir à elles aussi car qu'y-a-t-il de plus exaltant que de tenir en haleine vingt cinq visages qui attendent avec impatience le dénouement d'un conte, qu'il soit insolite ou mélancolique, et qui à la fin de la séance, en redemandent presque toujours.



## DES NOUVELLES D'ANATOLE

### La station d'épuration de Sollac

Nous sommes partis à la station d'épuration de Sollac.

C'est une usine qui produit de la tôle pour les carrosseries de véhicules.

Elle a besoin d'eau pour la fabrication et aussi pour refroidir les machines. C'est ce qui explique qu'elle est à côté de l'Oise.

L'usine prend l'eau dans le Thérain qui est une rivière qui se jette dans l'Oise. L'eau rentre dans six filtres avec des trous de plus en plus petits qui servent à enlever les déchets tels que les feuilles, la boue, les branches etc... Elle passe ensuite dans un tamis pour enlever les tout petits déchets et va ensuite dans le château d'eau. Elle passe dans trois pompes qui la font monter à 35m de hauteur dans le réservoir. Il contient 1000 m<sup>3</sup> d'eau, c'est-à-dire un million de litres.

L'eau descend de plus en plus vite : c'est la pression. Elle ressort par des tuyaux et va dans des cuves. Elle va être mélangée avec du sable très fin et du lait de chaux. Le sable va devenir plus épais et de couleur marron : les petites impuretés microscopiques s'accrochent au sable grâce au lait de chaux : l'eau ressort sans impuretés, elle est décarbonatée. Pour piéger les minéraux (magnésium, potassium, etc...), on met l'eau dans une cuve remplie de résine : les minéraux restent collés à la résine et l'eau est déminéralisée. Cette eau purifiée sert alors à la fabrication.

A la sortie de l'usine, l'eau est mélangée avec du fer, de la graisse et de l'huile. Avant de la rejeter dans la rivière, il faut la dépolluer. Elle va dans un bassin de décantation. L'huile remonte à la surface parce qu'elle est plus légère.

On écrème les graisses.

Après avoir été nettoyée, l'eau est rejetée dans la rivière, le Thérain.

Comme cela la faune (animaux) et la flore (végétaux) aquatiques ne seront pas en danger. Car l'eau pure peut s'oxygéner.

Si nous polluons les rivières, nous nous tuons nous-mêmes. Depuis que les stations d'épuration sont installées, la nature n'est plus polluée et la vie n'est plus menacée.

CM1 - Jacques Decour A

### NOTRE ENVIRONNEMENT

Beaucoup de gens travaillent pour améliorer notre vie.

Les éboueurs ramassent les ordures.

Les services d'entretien s'occupent du nettoyage dans les immeubles.

Les jardiniers municipaux plantent des fleurs et taillent les arbres.

Pour les aider, nous devons éviter de jeter des saletés par terre, d'abîmer les bâtiments et les plantations.

Aïnour, Ludovic, Olivier, Warda  
Jacques Decour



### AVIS A LA POPULATION LANGEVIN s'expose...

Après «l'eau douce» qui a inondé le hall de l'école, ce n'est pas l'ange qui vint mais ce fut au tour des sorcières de nous envahir. Elles avaient choisi notre édifice pour faire office de domicile...

L'univers des sorcières côtoya l'univers scolaire des enfants : sorts à gogo, potions magiques, recettes aux pouvoirs ensorcelants et formules abracadabrantes.

Les enfants des cycle I et II sont venus leur rendre visite. Beaucoup d'entre eux se sont vu délivrer un diplôme d'apprenti sorcier.

Gare à vous ! Montataire regorge de petits sorciers ! Le risque d'être transformé en crapaud baveux, araignée miteuse ou autre, est à craindre.

Ce n'est pas du cinéma ! Cela s'entend !

C'est en mai que les 100 ans du cinéma feront toile. Etoiles du 7e art, film, technique et historique seront là, ses talents s'étalant sur l'écran.

Cette fois, ne laissez pas passer votre chance.

Venez, répondez présents à nos invitations ! Vous serez les bienvenus...

### LE FEU A LA MAISON

Maman préparait le repas sur la gazinière. Elle s'est absentée quelques instants. Loïc a glissé un papier sous la marmite. Bien sûr, le papier s'est enflammé et Loïc a eu peur. Il a mis le papier à la poubelle qui, à son tour, a pris feu. J'ai senti le brûlé, nous avons cherché d'où venait cette odeur. Maman a trouvé, papa a pris une bassine avec de l'eau et a arrosé la poubelle.

Loïc a été très imprudent et cet accident aurait pu être très grave.

Aïnour, Ludovic, Olivier, Warda  
Jacques Decour



## Environnement

L'usine d'incinération des ordures ménagères du District Urbain de l'Agglomération Creilloise, construite en 1972, n'est plus conforme aux normes européennes en vigueur de l'environnement. Nous devons donc arrêter son fonctionnement.

Ceci étant, des discussions sont en cours pour prolonger son fonctionnement jusqu'à la construction d'une nouvelle usine à l'horizon 2002. En attendant il faudrait limiter la pollution par la réduction des plastiques brûlés, par exemple.

La municipalité avait anticipé pour diminuer les apports de produits les plus néfastes, plastiques et autres déchets.

Actuellement, la destruction revient à la ville à environ 360 F la

tonne. Aussi, si nous arrivions tous ensemble à trier un peu nos déchets avant le transport à l'usine, il y aurait moins de pollution et nous ferions des économies.

La nouvelle usine qui sera construite par le Syndicat de la Vallée de l'Oise va presque doubler le prix de l'élimination des déchets.

Le verre est un produit très lourd et grand consommateur d'énergie pour sa destruction mais très facile à recycler.

Un grand nombre de containers à verre est à votre disposition près de chez vous. Pour la récupération du plastique, du papier, des huiles de vidange de voitures, deux autres containers sont également à votre disposition près du gymnase Armand Bellard et au parking Ambroise Croizat.

Dernièrement, 3 containers pour les vêtements usagers ont été implantés aux portes des écoles Joliot Curie et Henri Wallon et au parking Ambroise Croizat, pour une période d'essai de 6 mois.

Il serait cependant souhaitable de ne pas oublier le Secours Populaire pour vos dons de vêtements, ils rendront un énorme service à d'autres personnes.

Si tout le monde pensait à la récupération des déchets, la facture de la destruction pourrait diminuer sensiblement, et nous agirions ainsi pour laisser à nos enfants, petits-enfants une terre qui restera vivable et propre.

Yves SOUFFLARD  
Conseiller municipal  
Délégué à l'Environnement

## Scolaire

### COLONIES DE VACANCES - ETE 1997

Comme chaque année la municipalité de Montataire organise pour le plus grand plaisir de vos enfants, de 6 à 17 ans, des colonies de vacances aux mois de juillet et août, dans de nombreuses régions de France. Si vous souhaitez des informations sur les destinations choisies, les tarifs ou autres, renseignez-vous auprès du service scolaire (Mairie annexe) 104, rue Jean Jaurès - Tél. : 03.44.25.57.07 poste 426.

#### INSCRIPTIONS SCOLAIRES 1997-1998

A partir du 17 mars 1997

Inscriptions des enfants nés en 1994 et dans la mesure des places disponibles des enfants nés en 1995

S'adresser au service scolaire - Mairie annexe - 104, rue Jean Jaurès

Ouvert du lundi au vendredi

de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h.

Fermé le samedi

Se munir impérativement :

- du carnet de santé
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile récent
- du N° de Sécurité Sociale
- du N° d'Allocations Familiales

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 16 MAI 1997

Un atelier informatique voit le jour à l'école Jacques Decour primaire :

Pour le niveau collège et plus les mercredi après-midi de 14 h à 18 h.

Pour les adultes les vendredi de 20 h à 22 h.

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter le service scolaire



## STANDARD DE MONTATAIRE

### LE MOT DU PRESIDENT

Comme le veut la tradition, il m'appartient de présenter mes meilleurs vœux pour 1997 à toutes les personnes de notre Ville ainsi qu'à leurs proches. Vœux qui resteront malheureusement en partie pieux, si l'on considère la situation financière et les problèmes extra-sportifs que vit actuellement votre Club de football «Le Standard de Montataire».

L'année 1997 sera une année difficile mais les actions que nous avons entreprises ou que nous allons entreprendre devraient permettre de repartir, la saison prochaine, sur de meilleures bases et faire ainsi renaître votre Club.

Habitant et travaillant à Montataire depuis plus de 20 ans, je suis bénévole au Standard depuis 6 ans, d'abord en tant qu'entraîneur lors de la création d'une équipe féminine, puis entraîneur-dirigeant des équipes «Benjamins». Je suis, de plus, arbitre officiel pour le District Oise de Football depuis 6 ans.

En septembre dernier, le Club, abandonné par son ancien Président, se retrouvait sans moyens financiers et interdit de compétition par le District. J'ai refusé de voir «mourir» le STANDARD et ai accepté la responsabilité de tout mettre en œuvre pour sauver le Club. La tâche semble difficile mais, avec tous les appuis nécessaires, je devrais pouvoir atteindre mon objectif.



### AMICALE BOULISTE DE MONTATAIRE

Vous aimez jouer aux boules ? Alors venez rejoindre notre jeune amicale qui compte en 1996 plus de 150 adhérents. Pour une participation minime, vous passerez des moments agréables dans une ambiance conviviale, de 6 à 99 ans. Nous vous attendons.

**Le dimanche 23 Mars 1997**  
à 13 h 30 av. Guy Moquet  
**Grand Prix Cycliste**  
**de la ville de Montataire**

Course de niveau national élite  
Cyrille Saugrain, vainqueur de l'édition 94, a par la suite gagné une étape du Tour de France.

### NOTRE CLUB ACTUEL

Il se composait, en début de saison, de 200 licenciés repartis en 14 équipes : 1 vétérans, 2 séniors, 1 espoirs, 1 -17 ans, 1-15 ans, 1-13 ans, 2 benjamins, 2 pous-sins, 2 débutants, 1 féminines.

Après le forfait regrettable des Espoirs et des Cadets, dû au comportement de certains joueurs, après la défection de certains dirigeants, le Club tourne actuellement bon gré, mal gré, et aura des difficultés pour amener les équipes restantes jusqu'en fin de saison : un entraîneur officiel, 6 entraîneurs-dirigeants, 6 dirigeants se partageant les 12 équipes restantes, ne peuvent suffire.

### LE RENOUVEAU DU CLUB - OBJECTIFS POUR LA SAISON 97/98

Un Club n'est ni une garderie, ni un centre de loisirs. L'adhésion à un club sportif engage autant les joueurs et leurs parents que les dirigeants à une vie associative, à la défense des couleurs de leur Club, à la défense de l'image de marque de leur Ville à l'extérieur.

Si les conditions suivantes sont remplies :

- inscription des joueurs de toutes catégories début Juin (présence des parents obligatoire pour les mineurs, paiement de la cotisation) ;
- encadrement obligatoire et minimum de chaque équipe par un entraîneur et 3 dirigeants ;
- engagement écrit de tous les joueurs au règlement de l'Association et à la Charte de la Ville ;
- soutien des parents lors des matchs à domicile et aide au transport lors des déplacements ;

Le STANDARD DE MONTATAIRE d'une part retrouvera ses fidèles supporters et d'autre part redeviendra le Club de haut niveau qui était le sien, il y a encore quelques années.

**POUR QUE VIVE LE «STANDARD», AIDEZ-NOUS**

### LE PONEY CLUB

#### "LA FOLLE EMPRISE"

Animation le mercredi, samedi et toutes les vacances

- La balade du dimanche : 55 F
- Randonnée (à la journée) : 150 F
- l'après-midi ou la matinée : 55 F
- 4 après-midi de stage : 200 F

Renseignements au :  
03 44 27 52 19 / 03 44 73 03 12



## SOCIÉTÉ

### Date des p...

- Samedi 2
- Samedi 2
- Samedi 5
- Samedi 7
- Samedi 2
- Samedi
- Samedi
- Samedi

Samedi  
Samedi

Samec



## Fédér...

D  
J  
à 8



# SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE MONTATAIRE

*Vie associative*

## Date des prochaines sorties :

- Samedi 22 mars 1997
- Samedi 29 mars 1997
- Samedi 5 avril 1997
- Samedi 12 avril 1997
- Samedi 24 avril 1997
- Samedi 3 mai 1997
- Samedi 10 mai 1997
- Samedi 24 mai 1997

Rendez-vous :  
14 h précises place de la mairie de Montataire

- Samedi 19 avril 1997
- Samedi 7 juin 1997

Matin 9 h précises place de la mairie de Montataire  
Après-midi 14 h identification des champignons  
au sous-sol B de la mairie de Montataire

- Samedi 21 juin 1997

14 h précises place de la mairie de Montataire  
possibilité de réaliser des photographies avec Raymond Decret

**Pour tout contact : M. Jacques CLAUD - Tél. : 03.44.27.51.19 (le soir)**



## Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie

**Dimanche 15 Juin 1997**

Journée de pêche à la truite  
à 8 heures "Étang de Magenta"

mini concours  
nombreuses récompenses  
**Participation : 70 F**

Buvette  
Restauration  
ouverte toute la journée  
**Entrée libre aux visiteurs**

Réservation :  
chez Christian "Pêche"  
83, bis rue Jean Jaurès  
60160 Montataire  
Tél. : 03.44.25.08.86  
**VENEZ NOMBREUX**

**La FNACA organise  
le Dimanche 11 Mai 1997**

Croisière - Restauration  
**LE COCHE D'EAU**  
Larguez les amarres et embarquez  
à bord du "Cocher d'Eau"  
pour une croisière inoubliable  
sur l'Oise

Prix par personne : Croisière : 280 F  
Acompte à la réservation : 80 F  
Réservation auprès de Jean-Pierre Verdet

## VIE LIBRE

Vous êtes homme ou femme, jeune ou moins jeune, directement ou indirectement confronté au problème Alcool.

Les militants VIE LIBRE sont prêts à vous écouter, à vous aider. (L'alcool est encore tabou : discrétion assurée.)

ALCOOL : Mot venant de l'Arabe signifiant "le fard" "l'illusion", dégustation, plaisir, fête, habitude, évasion, recours, besoin, nécessité rencontres, convivialité, solitude, isolement...

Bien sûr, chacun ne prend pas ces pentes dangereuses. Mais combien de victimes ? Aucune famille n'est vraiment à l'abri !

BIEN ou MAL-ETRE / SANTE / ROUTE / VIOLENCES / SOCIETE / PROFITS / ETC...  
TANT DE QUESTIONS SE POSENT.

L'ALCOOLISME est une maladie qui se traite dès que l'on se décide à se soigner.

L'esprit VIE LIBRE est centré sur la personne et son épanouissement personnel dans son entourage familial social et professionnel.

Et comme le disait André Talvas, le fondateur de Vie Libre "Il ne sert à rien de lutter contre l'alcoolisme si on ne s'attaque pas aux causes économiques et sociales qui l'engendrent."

La méthode VIE LIBRE est basée sur 4 grands principes : l'amitié-l'abstinence-l'action-la collaboration médico-sociale.

Ils sont de plus en plus nombreux les malades de l'alcool qui guérissent.

La plupart d'entre nous en faisons partie. Contactez-nous :

- JEAN-LUC : 03.44.24.41.58
- FREDDY / EVELYNE : 03.44.24.12.70
- ANNIE : 03.44.27.42.40
- ROGER : 03.44.27.46.90

Ou venez nous voir les 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à 20 h 30 salle sous l'église.



*Si vous aimez la photo...  
Si vous avez des dons artistiques...  
Si vous voulez vous perfectionner...  
Venez nous rejoindre...  
et partager notre Passion...*

## PHOTO CLUB MONTATAIRE

Tél. : 03.44.71.62.60

### ADAVIJ

L'Association d'Aide aux Victimes et d'Information des Justiciables a été créée le 18 novembre 1996 en liaison avec le Tribunal de Grande Instance de Senlis et les quatre villes de l'agglomération creilloise.

L'ADAVIJ a pour principales missions de service public gratuit : d'accueillir et d'entreprendre toutes actions en faveur des victimes d'infractions pénales, et, de faciliter l'accès au droit des justiciables.

Le public est reçu, habituellement, par les agents de l'ADAVIJ dans la Cité Judiciaire, rue Michelet, à Creil.

De plus, une permanence itinérante d'accueil, d'écoute,

d'orientation, de soutien et de coordination est mise en place à Montataire deux demi-journées par semaine :

- en Mairie à partir de mi-février, le mardi après-midi, de 14 h à 17 h 30,
- au Centre Municipal d'Informations (CMI) dans les Quartiers des Martinets à partir du 1<sup>er</sup> septembre 97, le vendredi matin, de 9 h à 12 h,
- Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez appeler l'ADAVIJ au : 03.44.25.24.24

*Si vous avez envie d'écrire, de débusquer l'imaginaire, de jouer avec les mots, sans jamais tout-à-fait vous prendre au sérieux, si vous avez envie d'échanger, de communiquer avec d'autres personnes qui, comme vous, aiment faire courir leur stylo sur le papier pour mieux se surprendre,*

### VENEZ A L'ATELIER D'ECRITURE

#### "ECHOLIBRI"

Nous nous réunirons toutes les trois semaines et ce, chaque vendredi à partir du 28 février à l'Espace Fernand LEGER. Cet atelier est gratuit. Pour toute inscription et renseignements complémentaires, téléphoner à Madame Maryline DEKARZ, au 03.44.24.62.83, de préférence le soir entre 20 h et 21 h.

Pour un art poétique de Raymond Queneau

Prenez un mot prenez-en deux  
faites cuire comme des œufs  
prenez un petit bout de sens  
puis un grand morceau d'innocence  
faites chauffer à petit feu  
au petit feu de la technique  
versez la sauce énigmatique  
saupoudrez de quelques étoiles  
poivrez et puis mettez les voiles  
Où voulez-vous en venir  
A écrire  
vraiment ? A écrire ?

## V I D É O T R A V E L L I N G

Président Xavier COSTE  
23, Avenue Saint-Exupéry  
60180 NOGENT-SUR-OISE  
Prise 1: «les débuts de Vidéo-Travelling...»

«Je veux juste apprendre à me servir de ma caméra...» «... je regarde mes films de vacances ou de mariage une fois ... et ensuite ...» «J'ai un magnétoscope de montage mais pour le doublage son, j'ai des problèmes...» «Je voudrais apprendre à faire un film regardable...» «j'attends de voir ...»

Le jeudi, 29 novembre 1996, pour la première fois à Montataire, s'est réunie une poignée d'amateurs de vidéo avec l'idée de créer une association. Du néophyte au confirmé, tout ce petit monde a exprimé ses attentes et souhaits. Les responsables ont été à même de constater dans quelle mesure il était possible de répondre à la demande de chacun.

Durant les premières «vraies séances», les notions de base du cadrage, de la prise de vues et une initiation à la pratique du montage vidéo ont été développées. Complété d'une sortie en petite équipe sur les bords du Thérain; premiers pas pour un futur reportage sur les zones de promenade à Montataire!...

L'association Vidéo-Travelling de Montataire a pour but l'initiation et la formation à la réalisation de projets de reportage, documentaire ou fiction tournés et montés sur une cassette vidéo.

Des notions théoriques de base (car il faut bien y passer à un moment), du cadrage, de la prise de vues, du montage à la maîtrise du matériel dont chacun dispose. Il est important qu'en dehors des séances en association, les gens se prennent en charge en matière d'exercices, d'essais, de préparation et de réalisation de projets simples ou complets.

Outre la théorie, le plus important dans cette histoire... ce sont les idées!... Dans la mesure où elles sont réalisables et où l'auteur est décidé à aller jusqu'au bout!

Le Président : Xavier COSTE

Pour tous renseignements :  
03.44.71.62.60

Pour suivre vos  
remboursements  
en direct  
**ALLOSECU**  
**03.44.64.68.68**



## ARAC

1917 - Création de l'Association Républicaine des Anciens Combattants  
1917 - la guerre est de plus en plus horrible; des milliers de tués, d'invalides, de veuves, d'orphelins, des mutineries dans l'armée, il y a des fusillés. Toute l'économie française est orientée vers la guerre. Seules tournent les usines d'armement. C'est la misère, l'exploitation des ouvrières est à son comble. Un ras le bol certain !

Seuls les industriels empochent d'énormes bénéfices. Les riches mènent grande vie. Des hommes, dont Henri BARBUSSE, prix Goncourt pour son livre LE FEU, des grands blessés Paul VAILLANT-COUTURIER, Georges BRUYERE et d'autres décident de créer une organisation de défense des droits des combattants et des victimes de guerre.

Car chacun sait que dans l'euphorie des combats, des victoires, les promesses fleurissent «ils ont des droits sur nous, la France saura récompenser ses héros !» etc.... Nous on sait ce que valent ces grandes tirades dans la réalité. C'est tout autre, nous en avons encore l'exemple maintenant.

Veuves, orphelins, blessés, mais aussi la fin des conflits, il va de soit que tous les va-t-en-guerre et autres profiteurs se dressent contre cette organisation. Malgré cela, l'ARAC naîtra, et encore aujourd'hui est présente dans le combat pour la PAIX les droits des anciens combattants et victimes de guerre.

Ernest BIETTE  
Président d'Honneur  
de la Fédération de l'Oise

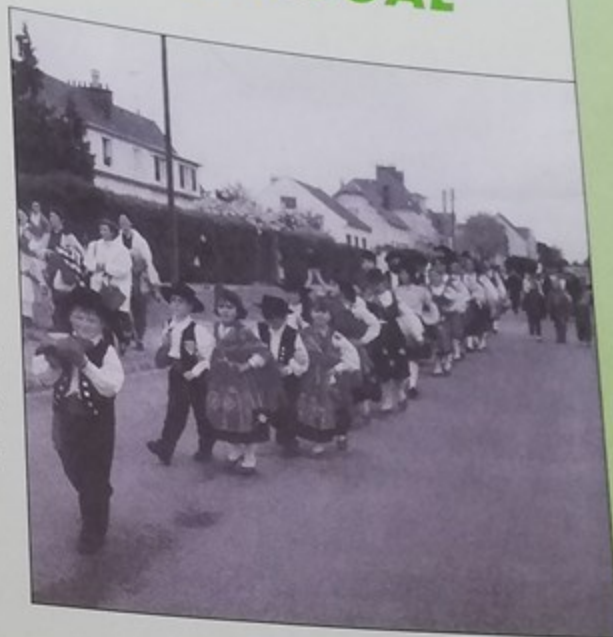
## SOUVENIR DU PORTUGAL

Vie associative

Au son et aux rythmes de ses danses typiques du Portugal, l'association folklorique anime depuis plusieurs années la foire de l'Ascension et en 1996 le Téléthon.

Ce groupe de 70 personnes dont de jeunes danseurs âgés de 4 à 27 ans et ses musiciens nous font partager leur joie et leur gaieté.

Pour les contacter  
Tél. : 03.44.54.08.81.



## JUMELAGE

Dans le cadre du 35<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Montataire-Finsterwalde

### Conférence débat

sur le thème : 7 ans après la réunification, qu'en est-il des nouveaux leaders de la partie orientale de l'Allemagne avec la participation de :

### Gilbert BADIA

Professeur émérite de civilisation allemande contemporaine de Paris VIII, auteur de nombreux livres sur l'histoire de l'Allemagne contemporaine, sur la réunification et ses conséquences, sur :

Clara ZETKIN,  
Rosa LUXEMBOURG.

Cette conférence-débat aura lieu le  
Vendredi 13 juin 1997 à 20 h 30 au  
centre aéré Pierre Legrand à  
Montataire

## Vivre !

N° 5 - MARS 1997

Directeur de la Publication :

Jean-Pierre Bosino

Directeur

de la Communication :

Jean-Paul Legrand

Tél. : 03.44.25.57.07

Télécopie : 03.44.28.05.09

Maquette - conception - composition :

Micheline Bordez,

Bruno Giordano,

Chantal Maupas

Impression :

Manuel Fernandes, Véronique Bendemagh

Photos :

Jean-Louis Cormontagne

Impression quadri :

Imprimerie RDC Noailles

Direction de la Communication

Rue André Ginisti - 60160

Montataire

Tél. : 03.44.25.57.61

Télécopie : 03.44.25.29.72

Vivre !

est une publication de la ville de Montataire





# PISCINE INTERCOMMUNALE DE MONTATAIRE

**NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**  
(à compter du lundi 6 janvier 1997)  
*en période scolaire*

<b>Lundi</b>	12h00 - 13h45 / 17h00 - 20h00
<b>Mardi</b>	12h00 - 13h45 / 17h00 - 20h00
<b>Mercredi</b>	09h00 - 18h00 <i>sans interruption</i>
<b>Jeudi</b>	12h00 - 13h45 / 17h00 - 20h00
<b>Vendredi</b>	12h00 - 13h45 / 17h00 - 21h00
<b>Samedi</b>	14h00 - 18h30 <i>sans interruption</i>
<b>Dimanche</b>	08h30 - 12h30





# **CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE** **Maurice BAMBIER**



## **ECOLE MATERNELLE :**

**5 classes, salle d'activité, préau, 2 dortoirs, bureau de direction, bureau médecin, vestiaires et sanitaires, cour extérieure.**

## **ECOLE PRIMAIRE :**

**8 classes, 2 salles d'activité, préau, bureau de direction, salle vidéo, salle informatique, bibliothèque, vestiaires et sanitaires, cour extérieure.**

## **BATIMENT TECHNIQUE :**

**Restauration primaire, restauration maternelle, cuisine, locaux techniques, logement de gardien.**

## **GARDERIE PERISCOLAIRE**

**LIVRAISON PREVUE LE 1er JUIN 1998**